



Mgr André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA
Evêque de Matadi

Prot. N° 099/25

DECRET PORTANT REORGANISATION DU BUREAU JURIDIQUE DIOCESAIN

Nous, **André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA**,
par la grâce de Dieu et la bienveillance du Siège Apostolique,
Evêque de Matadi

Vu le canon 381 §1 sur le pouvoir ordinaire de l'Evêque diocésain ;

Vu les orientations de la XVIe Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques aux n. 103 et 106 sur la synodalité et organes de participation ;

Vu la nécessité et après avoir consulté,

DECRETONS :

Art. 1. Est ainsi réorganisé le **Bureau Juridique diocésain** :

- Abbé Maître Olivier BENASALA NKEBASANI, Président
- Abbé Maître Maurice MASOLA NLAMBU, Membre
- Abbé Maître Alphonse NDANDU BAKALA, Membre
- Maître Destin PHOLO KUABI, Membre

Art. 2. Le présent décret, qui abroge toute disposition antérieure contraire, entre en vigueur à la date de sa signature.

Matadi, le 29.11. 2025.

L'Evêque

+ Giraud niki

Le Secrétaire-Chancelier
Abbé Dieu-Merci DIWAMPOVESA NDOSIBA

